N° 20155 DEPARTEMENT DE LA LOZERE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MENDE

OBJET:

Vente de terrains au budget annexe lotissement les Hauts de Valcroze EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 21 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un du mois de décembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine

Nombre de Conseillers Municipaux :

- en exercice : 33
- présents à la séance : 24
- représentés: 8
- absent:1

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation :

14 Décembre 2023

Date de l'affichage à la porte de la Mairie et publication sur le site internet : 09/01/2023

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : BOURGADE, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoints, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

<u>Par procuration</u>: Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE), Madame Catherine THUIN (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Ghalia THAMI), Madame Valérie TREMOLIERES (Monsieur Nicolas ROUSSON), Monsieur Francis DURSAPT (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Madame Fabienne HIERLE (Madame Emmanuelle SOULIER), Monsieur Jérémy BRINGER (Monsieur Karim ABED), Conseillers Municipaux.

Absente: Madame Sonia NUNES VAZ, Conseillère Municipale.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Marie PAOLI expose:

Vu la délibération n°18610 du 6 juillet 2020 instaurant un budget annexe lotissement les Hauts de Valcroze, un lotissement constituant une finalité économique de production et non de constitution d'immobilisation puisque les lots aménagés et viabilisés sont destinés à être vendus.

Lorsque les terrains à aménager font partie de l'inventaire et de la comptabilité du budget principal, la commune doit transférer les biens concernés du budget principal au budget annexe lotissement par le biais d'une cession à titre onéreux pour un montant égal à la valeur vénale du terrain.

La valeur vénale des terrains cédés est de 14 975,17 euros HT:

Parcelles cédées	m²	Valeur d'acquisition	Valeur cédée	m²	PRIX de VENTE
AH 767 (805)	9 630	18 579,59 €	385,87 €	200	385,87 €
AH 766 (801)	9 430	18 193,72 €	9 667,95 €	5011	9 667,95 €
AH 768 (806)	4	8,90 €	8,90 €	4	8,90 €
AH 765 (796)	2312	5 567,45 €	4912,46€	2 040	4 912,46 €

Il est donc proposé:

> d'APPROUVER la cession des terrains à aménager.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

#signature2#

Pour extrait conforme, Fait à Mende, Le Maire, Laurent SUAU

#signature1#